

12083 24

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2023/2024

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 27 août 2024

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 27 août 2024

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant adoption de la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025

E 19018

Bruxelles, le 15 juillet 2024
(OR. en)

12083/24

Dossier interinstitutionnel:
2024/0176(BUD)

FIN 688

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: Décision du Conseil portant adoption de la position du Conseil sur le projet
de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025

DÉCISION DU CONSEIL

**PORTANT ADOPTION DE LA POSITION DU CONSEIL SUR LE PROJET DE BUDGET
GÉNÉRAL DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'EXERCICE 2025**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 314, point 3,
en liaison avec le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment
son article 106 *bis*,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 12 juillet 2024, la Commission a présenté une proposition contenant le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025¹.
- (2) Le Conseil a examiné la proposition de la Commission en vue de définir une position conforme, en ce qui concerne les recettes, à la décision (UE, Euratom) 2020/2053 du Conseil du 14 décembre 2020 relative au système des ressources propres de l'Union européenne et abrogeant la décision 2014/335/UE, Euratom² et, en ce qui concerne les dépenses, au règlement (UE, Euratom) 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027³, tel que modifié par le règlement (UE, Euratom) 2024/765⁴,

¹ COM(2024) 300 final.

² JO L 424 du 15.12.2020, p. 1.

³ JO L 433 I du 22.12.2020, p. 11.

⁴ Règlement (UE, Euratom) 2024/765 du Conseil du 29 février 2024 modifiant le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021-2027 (JO L 2024/765 du 29.2.2024).

DÉCIDE:

Article unique

Le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 le 13 septembre 2024.

Le texte intégral¹ peut être consulté ou téléchargé sur le site web du Conseil à l'adresse suivante:
<https://www.consilium.europa.eu/fr/documents-publications/public-register/public-register-search/>.

Fait à Bruxelles, le 13 septembre 2024.

Par le Conseil
Le président/La présidente

¹ Doc. 12084/24 + ADD 1 + ADD 2.